



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 26 juin 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien DE TRUCHIS

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,
M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,
M. Raymond VILLALBA, Mme Marie SAYERSE, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Philippe GARROTÉ, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Maïtena FERRAN, Mme Céline BODET, M. Iñaki ECHANIZ, M. Michel ADAM, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUX, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Jean-Michel IDOÏPE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sonia CAMPAGNE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Nadia DUPEROUSSE donne pouvoir à Mme Carole LADEUX
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Michel ADAM

Était absente :

- Mme Hélène HIEL

33 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu la décision d'abonder le compte 6817 – Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants, il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation du 15 juin 2026,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2026 pour le budget annexe de l'assainissement telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 26 juin 2026.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 26/06/2026




La Maire,


Marie-Lyse BISTUÉ


BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

DECISION MODIFICATIVE N° 1

INVESTISSEMENT

Dépenses

Total	0,00
-------	------

Recettes

Ch. 16 – cpte 1641	Emprunts	+ 80.000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	- 80 000,00
Total		<u>0,00</u>

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Ch 011 - cpte 63713	Redevance perf systèmes assainissement	- 5 000,00
Ch 014 - cpte 706129	Reversement redevance modernisation	- 7 720,00
Ch 65 - cpte 6541	Créances admises en non valeur	- 10 000,00
Ch 68 - cpte 6817	Dotation dépréciation actifs circulants	+ 102 720,00
023	Virement à la section de fonctionnement	- 80 000,00
Total		<u>0,00</u>

Recettes

Total	0,00
-------	------